



CONTRIBUTION À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET
D'EXTENSION DE LA PORCHERIE DU GAEC SAINT-YVES, ENTRE GUÉMÉNÉ PENFAO ET
MASSÉRAC (44).

Redon, le 26 octobre 2018

Monsieur le commissaire enquêteur

*L'association **Les Hydrophiles** compte parmi ses adhérents diverses associations (Les Amis du Transformateur, la Fédé, le Groupement Culturel Breton, etc), mais également des particuliers, des militants (Eau et Rivières de Bretagne) et des professionnels (directeur de recherche au CNRS sur la qualité de l'eau, techniciens de l'épuration).*

*Elle agit pour sensibiliser la population du **Pays de Redon** à la sauvegarde des milieux aquatiques. Elle défend le principe d'une valorisation de l'eau sous tous ses aspects, et milite pour l'émergence d'un centre scientifique, économique et culturel de l'eau sur le territoire du Pays de Redon.*

Cette démarche s'accompagne donc de l'exigence que la qualité de l'eau sur l'ensemble des cours d'eau convergeant vers Redon soit la meilleure possible.

*Le projet d'extension de la **porcherie Saint Yves**, d'environ 4000 à 7000 porcs, entre Guéméné Penfao et Massérac, impactera inmanquablement la qualité des eaux du Don et donc au final de la Vilaine, même si le plan d'épandage proposé épargne réglementairement les zones de captage ou classées Natura 2000.*

En effet, cette extension, avec une production annuelle estimée de 13 000 porcs, imposera d'accroître les surfaces en maïs et autres céréales avec, à la clé, une utilisation accrue d'herbicides chimiques. Les populations et les élus du bassin de la Vilaine s'alarment actuellement des quantités importantes de ces herbicides chimiques trouvées tant dans les eaux de surface que souterraines de ce bassin, et des risques que cette présence génère vis-à-vis de la production d'eau potable.

De plus, l'épandage des productions mécaniques supplémentaires de sous produits des élevages (excréments,...) sera susceptible d'augmenter l'eutrophisation des cours d'eau, ici ou ailleurs.

Il nous semble impensable d'envisager un accroissement de ces risques sur la santé et l'environnement, déjà très élevés, par le déploiement d'activités dont on sait déjà qu'elles augmenteront la consommation de ces produits herbicides, et au final leur présence dans les milieux aquatiques et donc dans l'eau du robinet.

Les arguments économiques ne doivent plus se substituer aux impératifs de préservation de la santé humaine et de bon état des milieux aquatiques.

C'est pourquoi nous nous opposons fermement à ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt général, ne reposant que sur des intérêts particuliers.

Pour l'association Les Hydrophiles,

*Christian Baudu,
président*

